



Groupe Malakoff Humanis

Fédération :
Organismes Sociaux

Syndicat :
La CGT du Groupe Malakoff Humanis

Objet : Négociations Annuelles Obligatoires : clause de « revoyure »

Monsieur

Notre organisation syndicale CGT Malakoff Humanis vous demande d'organiser une négociation qui ne se limite pas à une demi-journée au cours de laquelle serait évoquée un dispositif en vue d'une prime ponctuelle.

Nous vous demandons, dans les plus brefs délais, sans attendre les échéances habituelles des négociations annuelles, une réunion de négociation relative aux salaires et à la politique salariale.

Les salariés de l'entreprise sont, de votre propre chef, de retour dans les locaux et les économies honteuses de l'année 2020 ont été réalisées aux frais des salariés :

- 62M d'€ d'économie sur le périmètre AMAP **dont 32M d'€ sur la masse salariale** :
 - o 13M d'€ liés à la baisse des effectifs ;
 - o 19M d'€ en lien avec les primes, variables et la charge des Indemnités de Fin de Carrière
- La poursuite de la baisse des charges d'exploitations au sein de l'AMRC, de l'ordre de 44,1 M d'€, bien supérieures aux 26,2M d'€ objectivés par les fédérations AGIRC-ARRCO **dont 25,7M d'€ d'économies liées aux frais de personnel.**

Cette avance confortable sur votre trajectoire d'économies et les résultats combinés en amélioration vous permettent d'envisager de récompenser de leurs efforts l'ensemble des salariés du Groupe.

Les salariés subissent de plein fouet une inflation galopante qui touche particulièrement les produits de première nécessité (énergies, alimentation...). Le gouvernement a été contraint de revaloriser le SMIC au 1er octobre comme le prévoit la législation du travail.

Cette revalorisation est loin de répondre au besoin urgent de véritables augmentations des salaires.

Avec une grille des salaires issue de la CCN des IRC dont l'ensemble des salaires jusqu'à la classe 3A est inférieur au SMIC, avec des rémunérations minimales d'embauche inférieur au SMIC selon les principes contenus dans l'accord relatif à la rémunération et avantages divers au sein du l'UES Malakoff Humanis du 11 février 2020, l'entreprise est loin de reconnaître concrètement le niveau de qualification des salariés et leur engagement, qui notamment, depuis de longs mois, se sont investis pour faire perdurer l'activité durant cette période de pandémie.

Ainsi nous réaffirmons notre exigence quant à la négociation salariale avec les représentants de l'ensemble des salariés de l'entreprise, à partir de leur revendication forte de voir les salaires de tous augmenter, prenant en compte la reconnaissance des qualifications et l'évolution professionnelle.

Nous vous demandons Monsieur RUTHARDT, de programmer dans les prochains jours la première rencontre sur cette négociation et de prévoir le temps du débat nécessaire.

Dans l'attente de votre réponse, veuillez agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

P/ le syndicat CGT Malakoff Humanis,